

S É R I E B S D
L E T R I D E M O T S E N C L A S S E S
G R A M M A T I C A L E S [C 2 - 3]

Les classes de mots (mémento pour l'enseignant)

Sommaire

3	Quelques définitions
3	Classes grammaticales : principales propriétés
4	Nom
5	Adjectif
6	Verbe
6	Adverbe
7	Déterminant
8	Pronom
10	Préposition
11	Conjonction
12	Interjection

Conventions d'écriture utilisées dans le mémento :

- * signale des mots, phrases, constructions et formes agrammaticaux ou inexistantes ;
- vs est l'abréviation de *versus*, mot latin signifiant contre, par opposition à ;
- → indique la transformation.

Quelques définitions

Classe, nature ≠ fonction.

Classe de mots = ensemble de mots qui ont des propriétés sémantiques, syntaxiques et morphologiques communes.

Nature d'un mot = classe grammaticale à laquelle appartient ce mot.

Fonction d'un mot = rôle que joue ce mot dans la structure d'ensemble de la phrase où il est employé.

La correspondance entre la nature et la fonction n'est pas univoque : un adjectif, par exemple, selon le contexte, peut être attribut (*Elle est gentille*), épithète (*Il a une gentille voisine*) ou apposé (*Gentille, Françoise l'a laissé faire*) ; une même fonction, la fonction sujet par exemple, peut se réaliser sous différentes formes : un groupe nominal (*Les cigales chantent fort*), un pronom (*Elles chantent fort*) ou une proposition complétive (*Que les cigales chantent fort ne me gêne pas*).

Classes grammaticales : principales propriétés

On distingue traditionnellement neuf classes de mots : le nom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, le déterminant, le pronom, la préposition, la conjonction et l'interjection.

Il existe différentes façons de classer ces mots. Le plus souvent, la grammaire scolaire distingue les mots variables des mots invariables. Mais ce classement a ses limites :

- certains mots peuvent être variables et invariables, comme l'adverbe *tout* (*Elle est tout étonnée/Elle est toute contente*) ;
- certains adjectifs de couleur peuvent être variable ou invariable (*des canapés rouges/des canapés cerise*) ;
- certains mots peuvent changer de classes, tel l'adverbe *bien* qui employé comme adjectif reste invariable (*des gens bien*).

On peut aussi répartir les classes de mots en deux sous-classes :

- les classes grammaticales contribuent à l'organisation grammaticale de la phrase (déterminant, pronom, préposition, conjonction, interjection), on ne peut en créer de nouvelles ;
- les classes lexicales ont un contenu sémantique riche (nom, adjectif, verbe, adverbes construits) et se renouvellent constamment (*un didacticiel, avoir le swag, textoter, elle assure grave*).

Les fiches suivantes condensent les principales propriétés sémantiques, morphologiques et syntaxiques de chaque classe grammaticale. L'enseignant doit en avoir une bonne connaissance pour gérer l'activité de tri de mots et soutenir le raisonnement des élèves. Pour une analyse détaillée de ces propriétés, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de J.-C. Pellat et S. Fonvielle, *Le Greivisse de l'enseignant. Grammaire de référence*, Magnard, 2016 et de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *La Grammaire méthodique du français*, PUF, 2016.

Nom

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

NOM COMMUN

Propriété sémantique : il désigne des êtres, des choses, des idées.

Propriétés morphologiques : il possède généralement par lui-même un genre et varie la plupart du temps en nombre (sauf exceptions : *les fiançailles, les vacances, le bétail*, etc.).

Propriétés syntaxiques : il constitue l'élément central du groupe nominal ; est généralement précédé d'un déterminant.

NOM PROPRE

Il commence toujours par une majuscule.

Propriété sémantique : il désigne toujours le même et unique individu, la même et unique chose.

Propriété morphologique : il est généralement invariable en nombre (*Montpellier, *Montpelliens*).

Propriété syntaxique : il n'a pas de déterminant (*Montpellier*) ou un déterminant défini (*La Seine, *Une Seine*).

SOUS-CATÉGORIES

NOM COMMUN COMPTABLE VS MASSIF

Nom comptable : alternance singulier/pluriel possible (*un chien/trois chiens/des chiens*).

Nom massif : alternance singulier/pluriel impossible (*des épinards, *un épinard ; la paresse, *les paresse*) ; déterminant partitif *du, de la + des* seulement quand le nom massif n'existe pas au singulier (*des rillettes*).

NOMS ANIMÉS VS NON ANIMÉS

Noms animés : ils désignent des êtres humains et non humains (*cavalier, enfant, cheval...*) ; variation en genre possible (*un/une artiste*) ; pronominalisation des compléments introduits par *à* ou *de* (*J'ai parlé à Stéphanie → Je lui ai parlé*).

Noms non animés : ils désignent autre chose que des êtres vivants comme des choses, des qualités (*table, papier, peur, courage...*) ; genre fixe ; pronominalisation des compléments introduits par *à* ou *de* (*Elle est allée au marché → Elle y est allée*).

N.B. : Il existe d'autres sous-catégories telles que les noms abstraits, les noms concrets, les noms collectifs, etc. (cf. : J.-C. Pellat et S. Fonvielle, 2016).

Adjectif

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Propriété sémantique : il précise le sens du nom auquel il se rapporte.

Propriétés morphologiques : il est variable en genre et en nombre sauf exceptions.

- Formes variables : adjectifs verbaux (*coupant, amusant*), participe passé (*usé, vieillie*).
- Formes invariables : adverbes (*il est bien, mal*), noms (*il est rasoir, tarte*), certaines couleurs (*des fauteuils taupe*) et emprunts (*cool, snob*).

Propriété syntaxique : il est effaçable sauf quand il est attribut (*Il est gentil, *Il est*).

ADJECTIF QUALIFICATIF VS ADJECTIF RELATIONNEL (OU CLASSIFIANT)

ADJECTIF QUALIFICATIF OU QUALIFIANT

Exemple : un concours *difficile*.

Il peut être attribut (*un concours est difficile*), gradable (*très difficile*), mais n'équivaut pas à un complément du nom (*un concours *de difficile*).

ADJECTIF RELATIONNEL OU CLASSIFIANT

Exemple : une circulaire *préfectorale*.

Il ne s'emploie normalement qu'en fonction épithète. Il est toujours postposé au nom (**une préfectorale circulaire*) et équivaut à un complément du nom (*une circulaire de la préfecture*).

Verbe

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Propriété sémantique : le verbe exprime une action ou un état.

Propriétés morphologiques : il varie en fonction du temps, de l'aspect, de la personne, du nombre, du mode et de la voix.

Propriétés syntaxiques : le verbe est le centre de la phrase verbale ; il sélectionne le sujet et les compléments.

SOUS-CATÉGORIES

Les verbes se classent en fonction de la nature et du nombre des compléments qu'ils sélectionnent : intransitif (Il marche), transitif direct ou indirect (Elle quitte son bureau ; Elle pense à lui ; Elle va à Marseille), bi-transitif (cache quelque chose à quelqu'un ; parler de quelque chose à quelqu'un), tri-transitif (dire quelque chose à quelqu'un sur quelqu'un), attributif (Elle est jolie ; Il paraît fatigué).

Adverbe

Propriétés sémantiques : il indique des variations d'intensité (assez souvent, très/extrêmement jolie), marque une caractérisation (dormir profondément) ou une quantification (Je mange trop/beaucoup/peu) ou encore précise un élément du cadre spatio-temporel de la phrase (ici, là-bas, ailleurs, demain, bientôt, aujourd'hui...).

Propriété morphologique : il est invariable (sauf tout sous certaines conditions).

Propriétés syntaxiques : il est généralement mobile, effaçable et dépend d'un autre élément de la phrase qu'il modifie.

Déterminant

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Propriétés sémantiques : il détermine le nom en donnant des informations sur le genre et le nombre ; actualise le nom en lui apportant une valeur référentielle : renvoie à un objet précis ou déjà mentionné (*le chien, ce chien, mon chien*), à un objet mentionné pour la première fois (*un chien*), à tous les objets d'une catégorie (*les chiens*), etc.

Propriétés morphologiques : il s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

Propriétés syntaxiques : il précède le nom mais un adjectif peut s'insérer entre le déterminant et le nom ; il est obligatoire et ne se déplace pas.

N.B. : Il existe des groupes déterminants où se combinent un déterminant obligatoire et un autre déterminant constituant un prédéterminant (*tous mes amis*) ou un postdéterminant (*mes trois chats, ces quelques mots*)

SOUS-CATÉGORIES

ARTICLES

Article défini (*le, la, l', les*)/article indéfini (*un, une, des*)/article partitif (*du, de la, de l', des*)

N.B. : L'article partitif *des* s'emploie seulement avec des noms massifs sans singulier (*des épinards, des rillettes*, etc.)

DÉTERMINANTS DÉMONSTRATIFS

Ce, cet, cette, ces

DÉTERMINANTS POSSESSIFS

Mon, ton, son/ma, ta, sa/notre, votre, leur/mes, tes, ses/nos, vos, leurs

DÉTERMINANTS NUMÉRAUX

Numéraux cardinaux simples (*trois*) et numéraux cardinaux composés (*deux cent trente-trois*)

DÉTERMINANTS INDÉFINIS

Nul, certain, plusieurs, certain(e)s, quelques, divers(es), etc.

DÉTERMINANTS RELATIFS

Lequel, laquelle, lequel(le)s, desquel(le)s

DÉTERMINANTS INTERROGATIFS OU EXCLAMATIFS

Quel, quelle, quel(le)s

N.B. : Absence de déterminant devant de nombreux noms propres, devant des énumérations, devant un mot en emploi autonymique (*voiture a trois syllabes*) ou dans des titres d'ouvrages, etc.

Pronom

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Propriétés morphologiques : il est variable en genre, nombre et personne.

Propriétés syntaxiques : il remplace généralement un groupe nominal ; il est obligatoire et ne peut être déplacé.

SOUS-CATÉGORIES

PRONOMS PERSONNELS

Conjoints/clitiques : *je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles, me, te*, etc. Contigus au verbe ; sans accent tonique ; inséparables du verbe (sauf par un autre clitique ou une négation).

Disjoints/non clitiques : *moi, toi, lui, nous, elle(s), vous, eux*. Séparés du verbe ; souvent en position accentuée.

Réfléchis : *me, te, se*, etc.

PRONOM IMPERSONNEL

Il dans une tournure impersonnelle invariable (*Il pleut/*Elle pleut*)

PRONOMS DÉMONSTRATIFS

Formes simples : *celui, celle, ceux, celles + ce/ça*

Formes composées : formes simples + *ci/là*

Formes composées neutres : *ceci/cela/ça*

PRONOMS POSSESSIFS

Ils varient selon le genre et le nombre du possédé (*le sien/la sienne*) et du possesseur (*le mien/le tien*).

PRONOMS INDÉFINIS

Formes simples : *personne, chacun, tous, certains*, etc.

Formes composées : *quelqu'un, quelque chose, n'importe qui*, etc.

N.B. : Ne pas confondre avec les déterminants indéfinis ! À la différence des déterminants, les pronoms indéfinis ne précèdent pas un nom (*Tout travail a son prix* vs *Tout lasse, tout casse, tout passe*).

PRONOMS RELATIFS

Formes simples: *qui, que, quoi, dont, où, quiconque.*

Ces pronoms sont variables selon leur fonction dans la relative.

Formes composées: *lequel, laquelle, lequel(le)s, auquel, duquel, etc.*

Ils sont variables selon le genre et le nombre de l'antécédent.

PRONOMS INTERROGATIFS

Formes simples: ces pronoms ne sont pas marqués en genre et en nombre (*qui, que/qu', quoi*).

Que = COD ou attribut (*Que regarde-t-il? Qu'est-ce?*).

Qui = toutes les fonctions du GN (*Qui parle? Qui êtes-vous? Qui regardez-vous? À qui pensez-vous?*).

Formes composées: ils varient en genre et en nombre (*lequel/laquelle/lesquels*).

Formes renforcées:

– Forme simple + *est-ce qui* = sujet (*Qui est-ce qui parle?*).

– Forme simple + *est-ce que* = autres fonctions (*Qui est-ce que vous êtes, vous?*).

Préposition

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Propriétés sémantiques : porteuse ou non de sens identifiable (*devant* vs *à*, *de*), en emploi, la préposition établit des relations de sens entre les éléments qu'elle relie : sens spatial (*dans*, *sur*, *sous*, *devant*, *à côté de*, etc.); instrumental (*grâce à*, *moyennant*), causal (*à cause de*, *pour*, etc.), etc.

Propriété morphologique : invariable (*à*, *de*, *par*, *à cause de*, *de façon à*, etc.).

Propriétés syntaxiques : obligatoire ; se place devant le GN pour former une unité syntaxique (groupe prépositionnel) et ne peut en être séparée sauf l'exception.

PRÉPOSITIONS SIMPLES VS LOCUTIONS PRÉPOSITIVES

Prépositions simples : elles sont constituées d'un seul mot (*à*, *avant*, *après*, *avec*, *chez*, *contre*, *dans*, etc.).

N.B. : *Adam part pour Anvers avec cents sous sûrs, entre derrière chez Decontre* est un moyen mnémotechnique pour retenir les principales prépositions (*à*, *dans*, *par*, *pour*, *en*, *vers*, *avec*, *sans*, *sous*, *sur*, *entre*, *dérrière*, *chez*, *de*, *contre*).

Locutions prépositives : groupes de mots, souvent issus de figement, qui fonctionnent comme une préposition (*à cause de*, *afin de*, *à l'exception de*, *quant à*, *au milieu de*, etc.).

Attention :

- Ne pas confondre préposition et adverbe. À la différence de l'adverbe, la préposition introduit un groupe syntaxique et n'est pas effaçable (*Le chat de la voisine dort tranquillement*).
- Ne pas confondre préposition et conjonction de coordination. À la différence de la conjonction de coordination qui marque une relation d'indépendance réciproque entre les éléments qu'elle relie, la préposition marque une relation de dépendance. La conjonction de coordination est supprimable ; la préposition n'est pas supprimable (*Les chiens aboient et la caravane passe* vs *Les chiens aboient et la caravane passe malgré leurs grognements*).

Conjonction

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Propriété morphologique: la conjonction est invariable.

Propriété syntaxique: elle permet de réunir des constituants.

CONJONCTIONS DE COORDINATION VS CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

Conjonctions de coordination: *mais, ou, et, donc, or, ni, car.*

Elles permettent de réunir des constituants de même niveau (parataxe), deux phrases ou deux propositions, deux mots ou deux groupes de mots dans une proposition.

Conjonctions de subordination: *que, si, comme, bien que, pour que, etc.*

Elles permettent de réunir des constituants de niveaux différents (hypotaxe), marquent l'enchâssement d'une phrase dans une autre.

– Conjonctions simples, peu nombreuses: *que, quand, comme, si, etc.*

– Locutions conjonctives, très nombreuses: *que après un autre élément (bien que, alors que, avant que, pour que, à condition que, etc.).*

Interjection

C'est une classe grammaticale problématique, car elle est ouverte et la liste des termes varie selon les grammaires. On y trouve, par exemple :

- des interjections émotives : *ah! bah! bof! hein! heu!*
- des noms : *Attention! Ciel! Flute!*
- des adjectifs : *Bon! Bravo! Chic!*
- des adverbes : *Bien! Comment!*
- des verbes à l'impératif : *Allons! Dis! Dites! Tiens! Tenez!*

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

L'interjection est souvent suivie, à l'écrit, d'un point d'exclamation.

Propriétés sémantiques : elle peut exprimer une sensation, un sentiment, une émotion (*Aïe! Hélas! Ouf!*) ou bien un appel (*Pst! Holà! Dites!*), un ordre (*Chut!*).

Propriétés morphologiques : elle est invariable sauf exceptions (*Va! Allons! Allez!*).

Propriétés syntaxiques : elle a une grande autonomie syntaxique et peut constituer des mots phrases (*Zut! Super!*).

INTERJECTIONS VS ONOMATOPÉES

Ne pas les confondre : alors que l'onomatopée reproduit un cri (*Miaou!*) ou un bruit (*Boum!*), l'interjection est impliquée dans une situation d'interlocution. Elle peut être centrée sur le locuteur dont elle exprime la subjectivité ou dirigée vers l'interlocuteur.

Crédits

Auteurs :

Corinne Gomila, maître de conférences, Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier - PRAXILING

Stéphanie Fonvielle, maître de conférences, ESPE, Aix-Marseille Université, EHESS, Centre Norbert Elias

Directeur de publication : Jean-Marie Panazol

Directrice de l'édition transmédia : Stéphanie Laforge

Directeur artistique : Samuel Baluret

Responsable éditoriale : Sylvie Casanova-Karsenty

Mise en page : Christophe Herrera

Date de publication : février 2018

Coproduction : Réseau Canopé - Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier

© Réseau Canopé - Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier, 2017